



Rapport au conseil municipal Municipalité d'Elgin

Objet: Suivi des formations obligatoire des membres du conseil – Éthique et gouvernance municipale / Gouvernance locale

Dépôt au conseil: 4 mai 2026

Préparé par: Guylaine Carrière, Directrice-générale et Greffière-trésorière

Date: 22 avril 2026

1. Contexte

Dans le cadre du maintien et du renforcement des compétences des élues et élus municipaux, ainsi que de la saine gouvernance de la Municipalité d'Elgin, les membres du conseil municipal participent à des activités de formation continue portant sur l'éthique, la gouvernance et le fonctionnement municipal.

2. Formations suivies (19 et 20 janvier 2026)

Il est porté à l'attention du conseil municipal que **tous les membres du conseil de la Municipalité d'Elgin** ont suivi, les 19 et 20 janvier 2026, les formations suivantes, données par la firme Dunton Rainville Avocats et Notaires:

- Éthique et gouvernance municipale: Développer la compétence éthique des élus
- Maîtriser la gouvernance locale: fonctionnement municipal, urbanisme et finances publiques

3. Constats et bénéfices attendus

La participation de l'ensemble des membres du conseil à ces formations contribue notamment à:

- Consolider les bonnes pratiques en matière d'éthique, d'intégrité et de prise de décision;
- Améliorer la compréhension des rôles et responsabilités des instances municipales;
- Renforcer les connaissances liées au fonctionnement municipal, à l'urbanisme et aux finances publiques;
- Soutenir une gouvernance cohérente, transparente et conforme aux exigences applicables.

4. Recommandation

Il est recommandé que le conseil municipal prenne acte du présent rapport confirmant que l'ensemble des membres du conseil a complété ces formations les 19 et 20 janvier 2026, données par Dunton Rainville Avocats et Notaires.

SUIVI DES FORMATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL – ÉTHIQUE ET GOUVERNANCE MUNICIPALE / GOUVERNANCE LOCALE

CONSIDÉRANT l'importance de la formation continue des élues et élus municipaux;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil de la Municipalité d'Elgin ont suivi, les 19 et 20 janvier 2026, les formations « Éthique et gouvernance municipale: Développer la compétence éthique des élus » et « Maîtriser la gouvernance locale: fonctionnement municipal, urbanisme et finances publiques », données par la firme Dunton Rainville Avocats et Notaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Justin Moss, appuyé par le conseiller James Gaw et résolu à l'unanimité, la mairesse ne vote pas;

QUE le conseil municipal de la Municipalité d'Elgin prenne acte du rapport déposé confirmant la participation de tous les membres du conseil aux formations mentionnées ci-dessus.

Guylaine Carrière
Directrice générale et Greffière trésorière